

le Petit Varsois

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°35 - JANVIER 2019



Jean-Marc de Lustrac

Directeur de Publication :

Jean-Marc de Lustrac

Responsable de la Rédaction :

Bruno Camy

Mise en page et infographie :

Bruno Vitry

Comité de presse :

Nadia Delépine, Maryse Potel, Damien Beaulieu, Bruno Camy, Bruno Vitry.

Adresse : Mairie, Le Bourg, 16330 Vars.

Tél : 05 45 39 73 04

Mail : ville.vars16@gmail.com

- Comptes rendus du conseil municipal
- Sécurité
- Portraits
- Maison médicale
- Manifestations
- Revue de presse



Ville Vars

www.mairie-vars16.fr

Des vœux ! De fraternité !

Comme chaque année lors de la première édition du Petit varsois, je reviens vers vous pour dresser le bilan de l'année écoulée et parler des axes forts à venir.

Que dire de 2018 ? Vars est une commune qui bouge et où il fait bon vivre !

En terme d'État civil tout d'abord, Vars se porte toujours aussi bien et poursuit sa croissance démographique, avec 2112 habitants, soit 17 de plus que l'an passé (chiffres INSEE) et un effectif stable dans notre école (240 enfants scolarisés).

2018 a été marquée par un agenda des manifestations bien rempli et varié, autant d'occasion de convivialité et de partage entre les habitants. J'en profite pour remercier l'ensemble des bénévoles du tissu associatif qui contribuent pleinement à l'animation quotidienne de la commune avec une implication sans faille !

La croissance de Vars, c'est aussi de nouveaux équipements en 2018, avec notamment l'extension de la salle des sports, la création de la salle de fitness, et surtout l'ouverture de la Maison de Santé Pluridisciplinaire en novembre dernier, aboutissement de 4 années de travail.

Vars vit et ses projets avancent :

Les travaux du bar restaurant se terminent, l'ouverture devrait intervenir en mai prochain, à l'issue du recrutement. Le nouveau site internet est lancé et la GRC (Gestion de la Relation Citoyenne) sera opérationnelle d'ici mars prochain.

La dynamique va se poursuivre en 2019 avec des projets à forts enjeux : création de la MSAP (Maison des Services Au Public), reprise de la Poste en agence postale municipale, SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

De nouveaux travaux viendront améliorer le niveau de service: l'extension des ateliers municipaux, l'aménagement de la MAM (Maison d'Assistants Maternelles) sur le hameau résidence de personnes âgées et le skate park.

Quant aux projets de la Communauté de Communes Cœur de Charente, les travaux du futur centre de loisirs devraient débuter fin 2019. Il faudra être un peu plus patient pour la fibre optique, attendue pour 2021.

Le budget de la commune est un autre indicateur de bonne santé. Malgré les contraintes budgétaires et les nombreux projets menés, nous clôturons l'exercice 2018 avec un excédent de fonctionnement conséquent. C'est pour cela que j'appellerai le Conseil Municipal à ne pas augmenter les taxes communales pour la 12ème année consécutive.

Pour finir, dans un monde en pleine crise comme nous le vivons actuellement, les liens que nous tissons sont essentiels et représentent le dernier rempart d'une démocratie branlante.

Il est donc essentiel de développer à notre humble niveau, la confiance, la fraternité et l'humanité en espérant que cela apaise un peu les tensions.

A toutes et à tous, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux de bonheur pour cette année 2019.

Jean-Marc Delustrac

« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots ». Martin Luther King.



Compte Conseil Municipal n°7 du 5 octobre 2018

Réorganisation des postes d'adjoints

Madame Gardette sollicite une réorganisation des postes d'adjoints car, pour des raisons de santé, elle souhaite seulement rester conseillère municipale.

Le Conseil vote, à l'unanimité, le retrait de Madame Bernadette GARDETTE dans ses fonctions d'adjoint au maire.

Détermination du nombre de poste d'adjoints

Monsieur le Maire rappelle que le nombre d'adjoints au maire est déterminé par le conseil municipal sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal (article L2122-2). Il convient donc de s'interroger sur le maintien de 5 postes d'adjoints.

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le maintien de 5 postes d'adjoints. Le nouvel adjoint prendra place au dernier rang dans l'ordre des adjoints.

Suite à cette élection, les postes d'adjoints au Maire sont les suivants : Monsieur Gérard VINCENT : 1^{er} adjoint ; Madame Magalie ROUMAGNE : 2^{ème} adjoint ; Monsieur André PENAUD : 3^{ème} adjoint ; Monsieur Bruno CAMY : 4^{ème} adjoint ; Madame Maryse POTEL : 5^{ème} adjoint.

Participation au séjour scolaire au centre d'altitude Saint-Lary

Monsieur Camy organise, début 2019 une classe d'environnement qui s'inscrit dans le projet d'école. Ce séjour à Saint Lary concernerait 32 enfants et se déroulerait sur 11 jours. Le financement prévisionnel prévoit les contributions suivantes : Département de la Charente, les familles et la commune pour un montant de 7 496 €.

Autorisation de signer les baux de la maison de santé

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que suite à l'ouverture prochaine de la MSP située 5 rue du Basilic, LES PLANTES sur la commune de VARS, il convient de mettre en place un bail type professionnel au profit de chaque locataire professionnel de santé.

Le montant du loyer est fixé au vu du montage financier du projet dont le remboursement s'effectue sur 15 ans.

Le montant des loyers est fixé par catégorie professionnelle en tenant compte des surfaces occupées et des surfaces communes : Loyer par médecin : 270 € ; Loyer sage-femme : 270 € ; Loyer paramédical : 190 €.

Un état des lieux des locaux, des installations et du matériel mis à disposition sera annexé au bail,

Un acompte mensuel sera demandé pour les charges qui comprendront :

les abonnements et consommations d'électricité, d'eau et autres fluides,

les frais liés à la maintenance annuelle des locaux ;

les taxes d'ordures ménagères et d'utilisation des locaux

la mise à disposition d'un agent administratif qui occupera les fonctions de secrétaire médicale. Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention.

Les charges seront régularisées en début d'année suivante.

Pour la première année, l'acompte mensuel lié aux charges est fixé à 70 euros, il sera révisable pour les exercices suivants au vu des consommations réelles.

Les baux seront conclus conformément à la loi pour une durée de 9 années avec faculté de résiliation par l'une ou l'autre partie.

Compte Conseil Municipal n°8 du 8 novembre 2018

Souscription à l'option «Accompagnement à la mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données » de l'ATD16

Vu le règlement (UE) 2106/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et l'obligation pour les collectivités de nommer un délégué à la protection des données, le conseil municipal (en mai 2018) avait opté pour une délégation à l'ATD 16.

Après une période expérimentale, l'ATD propose cette option intitulée « Accompagnement à la mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données [RGPD] » ; Le barème de l'ATD fixe le montant de la cotisation annuelle pour les communes de + de 2000 > 3500 habitants à 700 € avec un engagement de 3 ans.

Conventions SDEG pour l'implantation de bornes pour véhicules électriques

Le SDEG procède à la mise en place d'un plan de déploiement de bornes pour les véhicules électriques qui a été déposé auprès du FEDER (Europe) et la Région Nouvelle aquitaine.

La commune souhaite apporter son soutien à l'éco mobilité et la transition énergétique en favorisant l'implantation de bornes.

Pour se faire, il convient de mettre à disposition du SDEG les terrains gratuitement pour une durée de 10 ans. Implantations sollicitées : Parking de l'école, dans le bourg (à définir, peut-être place du Piloni)

La CdC et le SDEG acceptent que 2 bornes soient installées sur la commune. La maintenance se fera par le SDEG.

Questions : Est-ce qu'un emplacement au bord de la RN10 ne serait pas judicieux ? Pourquoi pas, mais l'idée est de faire venir les gens de la Nationale dans le bourg pour éventuellement consommer auprès des commerces existants.

Projet de motion pour la défense de l'hôpital public

Monsieur le Maire souhaite que le Conseil dépose une motion de défense de l'hôpital public d'Angoulême afin que les effectifs médicaux et paramédicaux soient mis en cohérence avec l'activité, et que leurs financements permettent une organisation optimale. Il est nécessaire que le nombre de lits ouverts dans les services soit en adéquation avec le nombre de patients qui arrivent chaque jour dans les services et que l'égalité des soins pour tous reste un objectif majeur de santé publique.

Question : Est-ce que l'hôpital d'Angoulême est en déficit ?

Actuellement un audit est en cours.



NAISSANCES :

TRATON Jonah, Yann, Patrice, né le 25/07/2018 ; MANNESSIEZ Samuel Philippe, né le 16/08/2018 ; DUCROIX Apolline Angèle, née le 11/09/2018 ; DUBOIS Christophe, né le 19/09/2018 ; DUBOIS FOURNIER Augustin, né le 19/09/2018 ; POINÇONNET Gabryël, né le 16/11/2018 ; SOURY Lénna Sandrine Corinne, née le 06/12/2018.

MARIAGES :

M. ARLIN Mickaël, Jean-Sébastien et Mme BOYER Marine, Maxine, mariés le 07/07/2018 ; M. GRELOT Cyril, Nicolas et Mme ARDOUIN Noémie, Michelle, Clémence, mariés le 04/08/2018 ; M. BOUCHET Antoine, Marie, David et Mme COQUART Elysa, Jordane, Justine, mariés le 25/08/2018 ; M. TARDIEUX Éric et Mme JAUNATRE Sylvie, Fernande, Catherine, mariés le 25/08/2018 ; M. LABROUSSE Jérôme et Mme MÉZANGE Delphine,

Christelle, mariés le 22/09/2018 ; M. DAMPÉRAT Jérôme, Alexandre et Mme GRANZIERA Isabelle, mariés le 13/10/2018 ; M. CHANU Pierre, André, Jack et Mme BRUGIER Harmonie, Micheline, Colette, mariés le 01/12/2018.

DÉCÈS :

M. RÉTORET Francis, Christian, décédé le 17/07/2018 ; M. WY SOCKI Michel, décédé le 05/08/2018 ; M. MAZEAU Gilles, Robert, décédé le 17/10/2018. Mme VIVIER Anne, Marie, Jeannine, née CHAUSSAT, décédée le 17/06/2018 ; Mme DOUCET Annie, décédée le 18/08/2018 ; Mme BOURGET Simone, Marie, Marguerite, née LACURE, décédée le 18/09/2018 ; Mme RIVAT Florence, Claude, Michèle, Désirée, née COSNARD, décédée le 08/10/2018 ; Mme MALATO Rose-Marie, Léon, née NGUELA, décédée le 10/11/2018

LES RALENTISSEURS LE RADAR PEDAGOGIQUE

La commune de Vars en 2018, a décidé de remplacer les ralentisseurs de type « Coussins Berlinois » par des ralentisseurs de type plateau en enrobé sur plusieurs axes de circulation : route de Rouhénac, Le Ranzeuil, Le Boquet, Rouhénac ; les ralentisseurs de la route de Marsac sont à l'étude avec les services du département pour être remplacés par des ralentisseurs de type plateau.

La commune de Vars en a profité pour modifier la réglementation sur certaines zones en agglomération à savoir : la traversée du village du Ranzeuil par la route de Rouhénac est limitée à 50 km/h et dispose d'une zone limitée à 30 km/h ; la traversée du village de Pétouret sur la route de Marsac est limitée à 70 km/h ; La rue de la Gare sur sa totalité suite à la modification des limites de l'agglomération de la commune et pour être en corrélation avec l'Allée des Platanes est limitée à 50 km/h.

Le chemin du Deroh qui relie la RD 737 (route de la Gare) à la RD 11 (route d'Anais) depuis le renouvellement de la bande de roulement en enrobé est limitée à 70 km/h et une signalétique particulière a été mise en place afin de prévenir du danger représenté par une pente importante en courbe dans le sens descendant vers Vars.

En 2018, la commune de Vars a fait le choix d'investir sur l'acquisition d'un radar pédagogique mobile qui va permettre d'être positionné sur l'ensemble de la commune pour plusieurs raisons :

- Faire de la prévention routière une priorité municipale en sensibilisant les usagers à la nécessité de respecter les limitations de vitesse en vigueur.
- A la demande des riverains suite à un sentiment d'insécurité dû à la vitesse excessive des usagers de la route dans leur quartier
- Sur initiative de la commune afin d'envisager l'étude d'aménagements routiers mieux adaptés à la circulation moderne puisque les statistiques de cet appareil permettent de recueillir :

Le nombre de véhicules dans les 2 sens de circulation

La vitesse moyenne dans les 2 sens de circulation

Les vitesses supérieures à la réglementation du lieu d'installation du radar dans les 2 sens de circulation

Le nombre de véhicule en infraction dans les 2 sens de circulation

A titre d'exemple, les statistiques relevées depuis une année (prêt du radar pédagogique de la CDC Cœur de Charente) ont permis de constater :

- Des vitesses très importantes au Portal et sur l'Allée des Platanes jusqu'à **160 km/h** en agglomération au lieu de 50 km/h
- Des vitesses très élevées sur la rue Principale jusqu'à **115 km/h** à hauteur du groupe scolaire Françoise DOLTO
- Un nombre d'infraction supérieur à 35 excès de vitesse/jour sur ces axes de circulation avec un nombre important de vitesses situées entre 80 et 120 km/h au lieu de 50 km/h

Les habitants de la commune ont accès à l'aire de broyage située route de Marsac pour y déposer les branches et résidus de la taille des arbres sous condition (consulter le responsable espaces verts des ateliers municipaux). Les personnes qui le souhaitent pourront ainsi récupérer gratuitement du broyas pour leurs jardins. L'accès se fait après passage en mairie pour récupérer la clef aux horaires d'ouverture.

Attention

Le ramassage des ordures ménagères (sacs jaunes et noirs) ramassés par Calitom et la gestion de l'assainissement relèvent désormais de la compétence **Cœur de Charente**.

En cas de problème contactez le secrétariat au :

05 45 20 68 46



LES FEUX DE VEGETAUX ECOBUAGES

PREVENTION DES INCENDIES DE PLEIN AIR

Depuis l'arrêté préfectoral du 1^{ER} JUIN 2018, le brûlage des déchets verts ménagers est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire du département et par conséquent sur l'ensemble du territoire communal. La commune de Vars dispose d'une déchetterie intercommunale sur son territoire qui rend obligatoire l'évacuation de tous les déchets, qu'ils soient des déchets verts ou autre.



Les lâchers de lanternes sont interdits.

L'incinération des déchets professionnels est strictement interdite.

Il est maintenu le dispositif de déclaration préalable en mairie pour le brûlage des déchets verts agricoles, des résidus de la taille des vignes, de la gestion forestière, des déchets verts parasités

ainsi que pour les feux d'artifice et autres types de feux festifs.

Les autorisations éventuelles seront soumises à l'obligation de tenir compte du niveau de risque incendie et des épisodes de pollution, toute personne disposant d'une autorisation légale aura obligation de consulter le serveur vocal 05.45.97.61.40.

REFLEXES CAMBRIOLAGES - VOLS :

EN CAS DE CAMBRIOLAGE - VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. **COMPOSEZ LE 17**

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...). Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur, ne touchez à aucun objet, interdisez l'accès des lieux.

Au quotidien, protégez les accès par la fermeture systématique des issues ou la pose d'un système d'alarme. Soyez prévoyant en prenant des photos des objets de valeurs et en conservant les factures.

Soyez vigilant : Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous disposez sur la commune de Vars du dispositif de Vigilance citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Ne commettez pas d'imprudence : N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Avant de partir en vacances : Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : Vous partez en vacances ? Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie et à la Police Municipale. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet : www.interieur.gouv.fr



La Joconde dans tous ses états



Après avoir travaillé en histoire sur la Renaissance et Léonard de Vinci, les CM2 avec leur professeur Vinciane Tomasi ont revisité La Joconde en art visuel !

Leur premier travail sur ce thème a été de compléter l'œuvre : soit la moitié avait été effacée, soit il manquait certains morceaux.

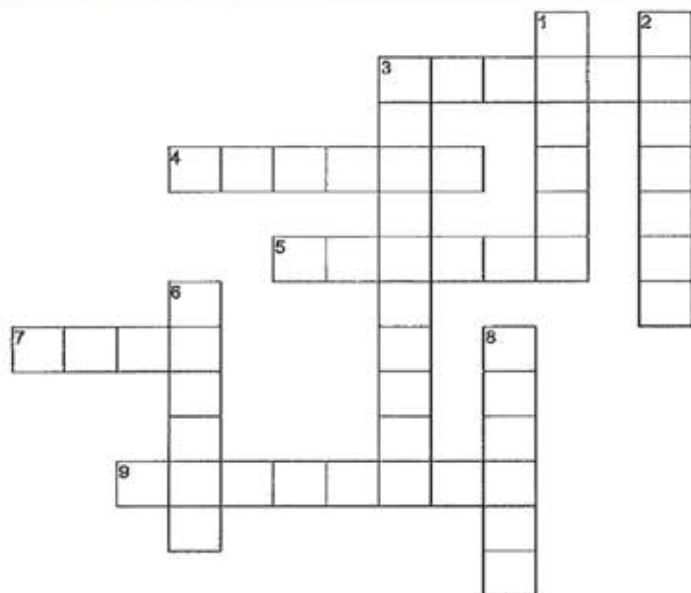
Dans un second temps, à partir d'un gabarit de la Joconde, les

élèves devaient transformer le portrait pour le rendre plus actuel, « La Joconde de nos jours ».

Plusieurs techniques ont été utilisées (crayons, feutres, craies grasses, peinture).

Les enfants se sont beaucoup impliqués. Le résultat était à la hauteur de leur travail !

Bravo à eux !



Promenons-nous à Vars ...

Horizontal

3. Au Moyen-Age, implanté par le seigneur pour signifier son droit de Justice sur son Fief.
4. Voiture hippomobile légère, ouverte à 2 roues et 2 places.
5. A la fois sable et plaine de sable.
7. Double porte légendaire de l'enceinte de Troie.
9. Il n'est pas tombé par terre, c'est l'autre.

Vertical

1. Ni à voile, ni à vapeur.
2. Elle passe son temps dans un lit qui parfois n'est pas assez grand.
3. Catholique ou protestant, il abrite le serviteur des hauts lieux.
6. Mon premier est griffe, mon deuxième chaparde et mon tout est un lieu.
8. Tige herbacée creuse.



Sophie Perot :

Quel est votre parcours ?

Je suis originaire de Charente, de St Yrieix plus précisément, j'ai 29 ans, j'ai étudié à la faculté de la Couronne et obtenu une licence pro en 2010. Je suis une personne curieuse et dynamique, ne trouvant pas tout de suite un poste selon mes compétences, j'ai enchaîné les expériences professionnelles tout azimut. Tour à tour factrice, secrétaire pour l'armée, webmaster, fleuriste... tous ces emplois m'ont enrichie tant sur le plan humain que sur celui de ma capacité d'adaptation.

En 2015, une opportunité à la mairie de Fléac m'a offert une place d'agent d'accueil pendant 3 ans et demi. Cette expérience a été très formatrice et m'a permis d'avoir une large connaissance sur les collectivités.

Et comment arrivez-vous à la mairie de Vars ?

Suite à une annonce sur le site du pôle emploi, j'ai postulé et j'ai été choisie. Je suis adjointe administrative en charge de l'élaboration et du développement du nouveau site internet de la mairie et de la GRC (gestion relation citoyenne). J'ai reçu un accueil chaleureux à la mairie, de la part des élus et des agents. Pour l'instant, je prends mes marques.

Quels sont vos objectifs ?

Je vais m'investir dans le site internet, le rendre plus attractif et vivant. Ma collaboration à la GRC permettra aux citoyens de communiquer plus facilement avec les différents services.

A l'avenir, je vais développer mes compétences afin de venir en soutien à l'élaboration des marchés publics et étudier les aspects budgétaires et comptables. Je pourrais à terme seconder Sylvaine Klakocer notre DGS dans ces dossiers.

Quels sont vos loisirs ?

Je suis sportive (vélo, course et participation aux foulées d'Angoulême), j'aime la nature, je fais de la méditation. J'envisage bientôt de faire du théâtre.



Arnaud Mazeau :

Quel est votre parcours ?

Je suis né en 1977 à Soyaux mais toute mon enfance s'est déroulée à Ruelle où je suis allé en primaire et secondaire.

Je suis marié et j'ai un fils de 15 ans.

J'ai travaillé pendant 17 ans dans les travaux publics, j'ai appris le métier sur le terrain avec les anciens.

J'étais chef d'équipe à Brie pendant 5 ans au SDEL (Savier Duval ELectricité), conducteur d'engins pour la LGV sur toute la ligne.

Puis responsable de voirie sur la commune de Gond-Pontouvre de 2015 à 2018. J'ai été reçu au concours d'agent de maîtrise en 2016.

Je connaissais bien Vars puisque j'ai vécu au Bocquet pendant 4 ans à partir de 2004, mon fils est allé en petite section à l'école.

A l'époque, je n'avais pas trouvé de terrain constructible, donc je suis allé m'installer à Brie.

Et donc comment avez-vous postulé à Vars ? Suite à l'annonce sur le site d'emploi territorial, j'ai réussi l'entretien devant le maire, Stéphane Artaud et un conseiller municipal. Mon poste de responsable des services techniques adjoint soulagera le poste de Stéphane Artaud qui s'occupera surtout de l'administratif.

Je serai plus sur le terrain et en lien direct avec les agents municipaux.

Quels sont vos objectifs ?

Pour l'instant, je suis dans la réorganisation du stockage et du rangement. Le travail ne manque pas.

Je ferai tout pour motiver les agents et garder une bonne entente, organiser les tâches et savoir être réactif sur les problèmes quotidiens (urgences ...). J'aimerais pouvoir évoluer professionnellement.

Quels sont vos hobbies ?

Je fais du vélo et du VTT. Je suis actif en tant que parent d'élèves à l'APEL de La Rochefoucaud. J'aime beaucoup les belles voitures récentes, moins les anciennes.



Didier Michaud :

Quel est votre parcours ?

J'ai fait une formation de pâtissier (CAP) à Vars. J'ai 55 ans et 2 filles. Je suis 100% Varsois et suis toujours resté à Vars.

Après mon service militaire à Angoulême au RIMA, je suis revenu travailler à la boulangerie de Vars en tant qu'ouvrier pâtissier chez M. et Mme Pinard et aussi en tant que barman parce qu'il y avait un bar à l'époque.

Puis j'ai travaillé un an à Soyaux à la pâtisserie Cadux et j'ai racheté la boulangerie de Vars en 1986 où je suis resté environ 15 ans avant de la revendre à Charly Prouteau. Je suis reparti un an, je travaillais dans le transport de petits colis pour une société de Champniers.

Puis de nouveau, j'ai travaillé dans la pâtisserie dans un dépôt de boulangerie à St Michel avec 4 patrons successifs pendant encore 15 années. En 2017, à Noël, j'ai fait un remplacement à la cantine de Vars (en salle et à la plonge) et ça m'a plu.

Et donc, votre venue à l'école de Vars ?

Pour des raisons de santé, je cherchais à changer de métier (la pâtisserie et le sucre) et j'ai donné mon CV à la mairie pour le poste d'assistant cuisinier, car il y a vraiment beaucoup à faire pour nourrir près de 200 élèves en deux services. Et je pourrais remplacer Fred en cas de besoin. J'ai un CDD d'un an renouvelable pendant 5 ans.

L'entente avec l'équipe des agents et les enseignants m'a tout de suite motivé. On aimerait ajouter plus de BIO à nos produits déjà en place: yaourts, semoule, riz, pâtes, lait, certains fromages et 2 fois/semaine du pain issu de farine biologique de notre nouveau boulanger.

Et vos loisirs ?

Je fais du tennis de table, participe au championnat départemental seul ou par équipe. J'entraîne bénévolement les enfants de 8/12 ans le mercredi après-midi.



L'accueil à l'école des moins de 3 ans

A Vars, nous pouvons accueillir les enfants dès l'âge de 2 ans 1/2. Nous leur proposons un accueil adapté dans une classe "labélisée accueil moins de 3 ans".

Votre enfant peut être scolarisé à mi-temps (le matin), afin de lui permettre de découvrir un nouvel univers, de nouveaux camarades et de développer chez lui le goût de la découverte.

Il sera scolarisé dans une grande classe adaptée à ses besoins, avec un jardin et une vaste cour aménagée.





Vmm Maison Médicale de Vars



Inaugurée vendredi, la maison médicale de Vars ouvrira le lundi 26 novembre
Avec huit praticiens, dont un quatrième médecin généraliste juste réaffecté.

Vars: la maison médicale prête à fonctionner

Céline AUCHER
c.aucher@choyentlibre.fr

«Quand je compare la qualité des soins pour les animaux et celle des humains, je suis dubitatif et en-vieux!» Vendredi soir, à l'heure d'inaugurer la maison médicale de Vars, le maire Jean-Mars de Lustrac, n'a pas pu s'empêcher de faire un peu de provocation en décrivant le

Un pôle de santé cohérent permettant de répondre aux besoins des patients de notre bassin de vie.

nouveau pôle de santé sorti de terre au lieu-dit «Les Plantiers», sur la route d'Angoulême et de Montignac, presque en face de la clinique vétérinaire, mais aussi à côté des cabinets de dentistes et de kiné, du podologue et de l'orthophoniste. «Un pôle de santé cohérent permettant de répondre aux besoins des patients de notre bassin de vie», lance Jean-Mars de Lustrac, qui a mobilisé la foule vendredi dans le bâtiment lumineux conçu par le cabinet d'architectes Girardière et Foulon.

Une maison de santé pluridisciplinaire portée par la commune, mais encore vide, qui ouvrira le lundi 26 novembre, après le déménagement des médecins le week-end prochain et l'arrivée des infirmières le jeudi 29 novembre, «après l'installation de notre ligne téléphonique», précise Céline Gillet-Mercereau. Coût global: 850 000 euros, «dont 40 %

de dotations exceptionnelles de l'État», souligne le sous-préfet. Avec des subventions de la Région et du Département, et un reste à charge pour la commune de 400 000 euros, «financés à moitié par l'emprunt, sans hausse d'impôt», signale le maire, qui compte amortir l'investissement en dix ans avec les loyers versés par les professionnels.

444 mètres carrés de plain-pied

Avec huit praticiens, la maison médicale fait en tout cas le plein de son ouverture: les 3 généralistes qui exercent dans le bourg - les docteurs Sarah Sautereau, Céline Colin et Marie-Pierre Raymond - viennent en effet d'être

rejointes par le docteur Olivier Rimkus, qui faisait des remplacements depuis quatre ans autour d'Angoulême. «Une période qui m'a permis de choisir où m'installer, dit ce jeune médecin, qui a soutenu sa thèse en mai dernier, soutenu de «rejoindre une structure récente et une équipe où règne une bonne entente». «Un gain d'espace et de confort par rapport à l'ancien cabinet, confient ses collègues Sarah Sautereau et Marie-Pierre Raymond, en pointant l'avantage d'une coordination «l'avantage d'une coordination avec les infirmières». Elles sont trois dans la structure, dont une infirmière Azalée, chargée de faire de la prévention et de l'éducation thérapeutique auprès des patients atteints de maladies chroniques. Sans compter une sage-femme qui bénéficie de deux box dans son cabinet. Soit au total 444 mètres carrés de plain-pied, incluant une immense salle d'attente, une salle de préparation à l'accouchement et une salle d'urgence, en plus des différents cabinets et du studio «destiné à accueillir les professionnels de garde ou les stagiaires», souligne Jean-Mars de Lustrac, en vantant une vraie synergie entre professionnels de santé.

Un travail en réseau qui devrait être conforté par le projet de déménagement juste à côté de la pharmacie, qui attend encore l'autorisation de l'Agence régionale de santé. Le permis de construire de santé. Le permis de construire a été validé pour un bâtiment de 200 mètres carrés. «A peu près un doublement de la surface actuelle, note Alain Lalande, l'un des deux pharmaciens associés dans le bourg de Vars. Dans des locaux obsoletes et trop exigus qui ne permettent pas d'assurer les nouvelles missions des patients.»

Un pôle médical secondaire à Saint-Amant-de-Boixe

La maison médicale de Vars s'intégrera dans un pôle de santé plus large, incluant les professionnels de santé de Saint-Amant-de-Boixe à quelques kilomètres de là. Là où un projet de pôle secondaire porté par la communauté de communes du Corréal-Charente doit voir le jour au printemps prochain, à côté de la pharmacie. Le permis de construire est en fin d'instruction pour un bâtiment regroupant les deux médecins généralistes de la commune auxquels il faut ajouter un troisième qu'on a trouvé pour compléter l'équipe, ainsi que le cabinet de deux infirmières, précise le maire de Saint-Amant-de-Boixe Bernard Lacroix, en pointant une structure évolutive sur le terrain de la CDC.





Manifestations passées



Gros succès pour la bourse aux jouets de l'APE



Idéalement placée au début du calendrier des manifestations de ce genre, la bourse aux jouets et aux articles de puériculture a encore connu cette année un beau succès. Il aurait fallu, à certains moments pousser les murs pour accueillir tous les visiteurs, d'autant plus que la salle affichait complet du côté des exposants. "Nous ne

pouvons accueillir ici que 35 exposants, a remarqué Charlotte Croizard, la présidente de l'APE, nous affichons complet depuis longtemps, et nous avons dû en refuser au moins autant ! L'année prochaine, nous espérons pouvoir occuper la salle des sports..." Toujours est-il que toute la matinée, les visiteurs se sont succédés, à l'affut des bonnes affaires qui n'ont pas manqué de se réaliser, de l'aveu même des vendeurs qui ont fait, eux aussi, de très bonnes affaires.

La foire aux vins surfe sur son succès

A Vars, novembre rime avec foire aux vins et cette 28^{ème} édition n'a pas dérogé aux grands principes qui font son succès : qualité, authenticité, convivialité. On a retrouvé cette année encore ces trois ingrédients qui ont assuré deux journées denses.



"MOBILISONS-NOUS !"



C'était le mot d'ordre, dimanche 11 novembre dernier dans la commune. Vars a, comme toutes les villes et villages de France, payé un lourd tribut en vies humaines à la grande guerre et elle a choisi de rendre un hommage particulier à ses poilus pour le centenaire. Ainsi, un jeu de piste documenté a conduit les visiteurs du monument aux morts aux sépultures de ceux qui sont enterrés à Vars. Le chemin était jalonné

de photos géantes collées sur les murs, pendant que d'autres témoignages (objets, photos, courriers, livres...) se trouvaient à la disposition de tous à la médiathèque et à l'école, ouvertes ce jour-là.

Enthousiasmante ballade musicale

C'est à une magnifique promenade musicale à laquelle les spectateurs ont été conviés lors de la sixième édition de "Musicalement Vars" par le groupe Zabalka qui en était l'invité samedi à la salle du pressoir. Des rives de la Mer Noire au détroit du Bosphore, le voyage musical a été prolifique grâce à une subtile alchimie entre morceaux traditionnels des Balkans, musiques tziganes et airs klezmer, du nom de la musique instrumentale de fête autrefois pratiquée dans les communautés juives d'Europe de l'Est. Merci à Julien Galtier, le violoniste du trio, à



Manifestations à venir

Samedi 2 février : Belote organisée par les Amis Varsois dans la salle des fêtes à partir de 13h 30.

Dimanche 3 février : La Société de chasse organise son repas traditionnel dans la salle des fêtes à 12h. Le civet de sanglier et l'émincé de chevreuil seront entre autre au rendez-vous !

Les inscriptions accompagnées du règlement devront être déposées avant le 28 janvier auprès de M. Guillemet 05 45 39 77 64, de M. Mahé 05 45 39 06 63 ou M. Germain 06 18 28 66 66.

Du 30 janvier au 28 février : A la médiathèque, exposition du Service départemental de la lecture : BD et immigrations. Venez découvrir les nombreux albums sélectionnés dans le cadre du festival de la bande dessinée.

En février : La médiathèque vous propose un film de Florence Toussan et de Pierre Martin « les illusions » adapté du livre « De voix vivante » de Florence T. La grande guerre est un sujet délicat que nous respectons et en même temps, nous proposons une vision personnelle qui puisse toucher le public par sa version poétique. Suivi d'une rencontre avec l'auteur et le réalisateur.

En mars : La médiathèque propose un atelier haïkus dans le cadre du Printemps des poètes. Pour le prix de la Bulle des Lecteurs, une rencontre exceptionnelle se déroulera à la médiathèque avec Edmond Baudoin et Troub's respectivement auteur et illustrateur de BD, le 13 mars, à 19h30,

Yoan Boucher à la clarinette, et à Sébastien Rousselot à l'accordéon chromatique pour leur talent.



Des milliers de ressources à portée de clic.

En mettant en place un nouveau portail numérique, le conseil départemental va proposer une petite révolution dans les 11 bibliothèques charentaises intégrées au projet.



Parmi elles, celle de Vars, où l'initiative a été présentée. Sésame, du nom judicieusement choisi de ce nouvel interface, va permettre à tous les adhérents de la médiathèque d'accéder à des milliers de contenus, et ce, sans augmentation de cotisation. Livres bien sûr, mais aussi CD, films, concerts vidéo, revues, magazines et même formations en ligne, ce sont des milliers de supports qui sont disponibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sur un simple clic à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. Pour autant, le lien ne va pas être coupé entre les adhérents et la médiathèque ; Sésame va, au contraire, permettre son développement et sa mutation. Ainsi, à Vars, du matériel (ordinateurs portables et tablettes) va être acquis pour être mis à disposition des utilisateurs dans un espace dédié. Béatrice Di Pietro et Claudine Marvaud, les permanentes du lieu, seront là pour guider les adhérents et les aider dans l'appropriation de l'outil. Parallèlement, des animations, des concerts, des diffusions de films pourront être organisés avec le soutien du SDL. De quoi s'ouvrir au monde sans quitter sa commune.

Noël des écoles

Le père Noël a eu un peu d'avance cette année et il a offert, avec l'aide de l'Association des Parents d'Elèves un magnifique spectacle aux enfants de l'école primaire. L'APE a invité cette année la compagnie Isi qui a conquis son jeune public avec son spectacle poétique et musical. Ce bon moment s'est poursuivi.



Karaté

Le comité de karaté et disciplines associées de Charente a choisi la ville de Vars pour organiser son stage annuel avec l'expert connu Hervé Delage. Ce dernier a été élève de Maître kasé, ambassadeur du karaté Shotokan en France (élève lui-même de Maître Funakoshi, fils du fondateur du style).

Ce fut un vrai succès avec la présence de plus de 15 ceintures noirs. Richard Blet remercie la municipalité, le maire et la commission sportive pour avoir permis d'organiser cette journée riche de plaisir et d'enseignement.



entrée libre. Et le lancement sur le territoire « Coeur de Charente » du festival Graines de mûmes (animations, conférences et spectacles gratuits pour les petits). Rappel : Mercredi-dire-ire le mercredi 3 avril pour les 3/4 ans, le mercredi 6 mars pour les 5/6 ans.

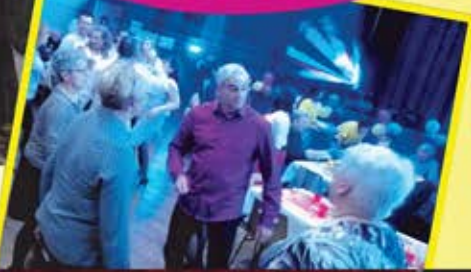
Dimanche 3 mars : Loto du club des Amis Varsois, salle des fêtes à 13h30.

Dimanche 10 mars : La ville de Vars reçoit Titus dans un spectacle théâtral vaguement scientifique et néanmoins poétique qui cherche à comprendre ce qu'est l'intelligence. Y cohabitent science et récit, vrai et faux, sérieux et humour. Dans « A peu près égal à Einstein » de la Cie Caus' toujours, Titus intègre une petite dose de bêtise. Imaginez un spectacle où la bêtise n'existerait pas ? Ce spectacle décentralisé tout public de La Palène aura lieu dans la salle des fêtes à 17h. Places de 6 à 15 euros.

Samedi 16 mars : A l'occasion de la fête de la St Patrick, le Horse Country Side organise un repas /concert avec deux groupes : les Crogs et Kervem. Réservation au 05 45 22 73 07.

Samedi 13 et Dimanche 14 avril : Vernissage samedi en fin d'AM d'une belle exposition de photographies de Nathalie Ganot du studio Nath nouvellement installée à Rouhénac. Des portraits en noir et blanc et couleur ainsi que des stands de créateurs vous attendent toute la journée de dimanche de 10h à 18h dans la salle du pressoir.

3956 €
au profit du
Téléthon



Avec le soutien des associations : Auri Magie, Badminto'Mania, Créa Fleurs Ecole Françoise Dolto, Entente Pongiste, le Trio Sonorisation, Les écuries de Montignac, la mairie de Vars, la médiathèque, Moovance, le Tennis club de Vars, Vars en mouvement, Vominam Viet Vo Dao.
On n'oublie pas les donateurs de l'Amicale des anciens combattants de Vars, d'Art'Pèges et Mélodies, de l'Association des parents d'élèves, du centre de recherches archéologiques de la Boixe, de la Société de Chasse.



Une équipe de bénévoles très motivée !

Parade monstrueuse dans les rues



Photo C.

Agitation inhabituelle près de l'école samedi après-midi et dans les rues du centre-bourg: une kyrielle de petits monstres a semblé vouloir semer la terreur! Renseignements pris, il s'agissait plus pacifiquement de la chasse aux bonbons organisée par l'association des parents d'élèves. Comme à son habitude, l'association a bien fait les choses: accueillis à l'école par un goûter, puis un concours de dessins primé, les petites sorcières ou Dracula se sont égaillées dans les rues du village, sous la surveillance des parents, pour aller frapper aux portes et demander leur tribu. Les caramels, sucettes, bonbons ont ainsi bien vite fini au fond des paniers, ou plus directement, au fond des estomacs.

Une balade en musique de qualité



Photo C.

Les spectateurs ont été conviés par le groupe Zabalka à une magnifique promenade musicale lors de la sixième édition de «Musicalement Vars», samedi à la salle du Pressoir. Un voyage en musique des rives de la Mer Noire au détroit du Bosphore, grâce à la subtile alchimie entre morceaux traditionnels des Balkans, musiques tziganes et airs klezmers. Bien introduits par les présentations documentées de Julien Galtier, par ailleurs violoniste du trio, les morceaux se sont enchaînés à un rythme bien trop rapide pour les spectateurs qui auraient bien aimé faire durer le plaisir. C'est debout qu'ils ont salué la prestation de Julien Galtier donc, de Yoan Boucher à la clarinette et de Sébastien Rousselot à l'accordéon chromatique.

■ Ouverte en juillet, dans le prolongement de l'émission télé, la salle de sport varsoise a trouvé son public ■ Un équipement communal rare en milieu rural.

Vars: la salle de fitness fait des émules

Céline AUCHER
c.aucher@charentelibre.fr

Déjà près de 60 adhérents et des inscriptions qui continuent d'affluer régulièrement. À voir la salle de fitness de Vars, c'est un peu comme si l'effort n'était pas retombé depuis le tournage de l'émission «Un village à la diète», diffusé le 20 juillet dernier sur TF1. Soit peu de temps après l'aménagement de la salle de fitness au sein du complexe omnisports de la commune. «Celle-ci a racheté les appareils utilisés pour l'émission, 5 steps ellipti-



L'association Fit'Vars, qui gère la salle de fitness, compte près de 60 adhérents.

Photos C. A.

On a du matériel neuf, sur lequel chacun fait à son rythme, dans une grande liberté. Et la salle est accessible aux petits budgets.

ques, un vélo, un rameur, mais on vient d'y ajouter un deuxième vélo et un tapis roulant pour répondre à la demande», lance Maryse Potel, élue municipale et présidente de l'association Fit'Vars, qui assure la gestion des lieux. Une activité en libre-service possible six jours sur sept, de 6h à 23h, à l'exception du jeudi, dont l'entrée est permise par

un badge. Comme dans une salle privée. «Cette salle communale est très rare en milieu rural, reprend Maryse Potel, en pointant des tarifs «qui ne représentent pas une barrière»: 25€ par semestre pour les adultes, encore moins pour les enfants et adolescents (1), «obligatoirement accompagnés des parents adhérents».

Des atouts qui font le succès de l'équipement, auprès des femmes notamment qui constituent le gros des

troupes. «On accueille tous les profils, des mères de familles qui viennent de déposer leurs enfants à l'école, des actifs qui viennent entre midi et 14h, des jeunes», énumère Maryse Potel, qui fréquente la salle très tôt le matin avant d'aller embaucher à Angoulême. «Des horaires accessibles», disent Lola et Julia, 14 ans, collégiennes à Saint-Amant-de-Boixe, en train de faire des exercices au sol... Surveillées par la mère de Julia, Gisèle Maguier. «Après une journée de travail, je n'ai pas envie de faire de la route pour rejoindre une salle d'Angoulême, avoue la peintre de Xambes, qui vient deux à trois fois par semaine. On a du matériel neuf, sur lequel chacun fait à son rythme, dans une grande liberté. Et la salle est accessible aux petits budgets.»

Des cours spontanés

Comme les cours proposés les mardis et vendredis soirs dans la grande salle à côté par deux bénévoles, Myriam Lalut, vice-présidente, et Sylvain Rauch, en duo parfois ou en solo, en fonction des disponibilités. «Une salle conviviale, sans obliga-

tion, où on peut arriver en retard sans se faire refouler» se réjouit Laure, 30 ans, en suivant les conseils de renforcement musculaire de Myriam Lalut. «Je pratique le sport depuis toujours. Quand j'ai commencé à entraîner ma fille, des gens se sont greffés spontanément. Il y a une solidarité: ceux qui ont de l'expérience aident les autres.» Des liens qui se développent aussi avec les associations voisines, à l'image du Vovinam Viet Vo Dao qui prête ses tapis à la salle de fitness. Elles étaient une dizaine mardi dernier. «Tout près du domicile, c'est vraiment pratique», avoue Romy Gontier, adhérente de la première heure, qui fait partie des 200 Varsois à avoir relevé le défi proposé par TF1 l'an dernier. En courant notamment un 10 kilomètres en octobre 2017. Un challenge que Fit'Vars est prêt à renouveler. «C'est un de nos projets, car tout le monde a salué l'intérêt du parcours de Vars», glisse Maryse Potel.

(1) 5€ par semestre pour les moins de 16 ans, 15€ pour les 16-18 ans. Accompagnement obligatoire des parents adhérents.



Le plaisir pour l'atelier cuisine!

Photo C.

Le centre de loisirs à la rencontre des seniors

Mardi dernier, l'accueil de loisirs a proposé une rencontre intergénérationnelle en collaboration avec la Mutualité française Charente qui intervient dans la commune en accueil de jour pour un groupe de personnes ayant une pathologie neuro-dégénérative. Le but étant d'accompagner les patients sur une journée en proposant des activités, des rencontres et surtout un peu de répit pour les aidants familiaux. L'occasion était belle de leur faire rencontrer les enfants du groupe des 9-11 ans du centre de loisirs, grâce aux efforts conjugués de Myriam Faure, l'assistante de soins en gérontologie et d'Anthony Laffort, le directeur du centre de loisirs. Le matin, un atelier cuisine encadré a rassemblé seniors et enfants, pour préparer des chaussons aux pommes qui furent dégustés lors d'un goûter. L'après-midi, un loto a été organisé et chacun des participants est reparti avec au moins un lot. Cette rencontre s'est close dans la convivialité autour du goûter collectif, en se promettant de renouveler l'activité sur des prochaines vacances.



Myriam Lalut (à gauche), bénévole, donne régulièrement des cours dans la grande salle omnisports.



Alimenterre a connu un beau succès.

Photo CL

Le festival Alimenterre a trouvé son public

Vendredi soir, la salle des fêtes de Vars a connu une forte affluence pour l'étape charentaise du festival Alimenterre. Créée en 2007, cette initiative ne cesse de se développer d'année en contribuant à répondre aux préoccupations actuelles en matière d'environnement et de manger sainement. À partir d'un film documentaire, en l'occurrence à Vars «Le champ des possibles» qui raconte le défi que se sont lancés plusieurs citoyens français de quitter la ville pour retourner à la terre et deve-

nir paysans, les participants sont amenés à s'informer et à comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde. L'association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) Croq bio, qui organisait la soirée avait bien fait les choses en invitant des associations ou acteurs locaux qui œuvrent dans le secteur de l'alimentation durable et solidaire. La soirée a donc été riche en échanges et en débats après le film dans les stands proposés ou autour du buffet, bio, bien entendu.

Revue de presse

Vars: centre de loisirs et skate-park pour 2019



L'auditoire était très attentif au discours du maire.

Photo CL

C'est dans une salle des fêtes très copieusement garnie que Jean-Marc de Lustrac, le maire, a accueilli les Varsois et de nombreux élus de la communauté de communes pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Après s'être félicité de la croissance régulière de la commune (qui a dépassé les 2100 habitants), il est longuement revenu sur l'année 2018, riche en événements culturels mais aussi en aboutissements de projets structurants, comme la maison de santé pluridisciplinaire ou l'extension de la salle de sports. Cette prochaine année ne devrait pas être en reste, puisque les élus auront à plancher sur plusieurs gros dossiers: d'abord celui de la maison de services au public

(MSAP), un guichet unique destiné à accompagner les usagers dans différentes démarches administratives de la vie quotidienne. En parallèle, le nouveau site internet et la GRC (gestion des ressources citoyennes), vont s'installer et faciliter la vie des Varsois par une offre étendue de l'information et des services en ligne. Enfin, le réaménagement et l'extension des ateliers municipaux vont être réalisés pour offrir plus d'efficacité aux services communaux, alors que, dans le secteur de l'éducation et de la jeunesse, outre la réalisation du centre de loisirs (projet porté par la communauté de communes), la réalisation du skate-park et celle de la maison d'assistantes maternelles sont actés.

Bientôt des tout-petits au Hameau Rossignol



Le maire a annoncé que la Maison d'assistantes maternelles allait s'installer dans des locaux du foyer logement.

Photo CL

Comme il est de coutume à la fin de chaque année civile, le maire Jean-Marc de Lustrac et l'équipe municipale ont convié les résidents du Hameau Rossignol à un moment de détente et de partage. À cette occasion, un point a été fait sur ce foyer logement, qui fonctionne très correctement, à la grande satisfaction des locataires; il est à signaler que le taux d'occupation est actuellement quasiment à son maximum. Cette fin d'année a été marquée par le départ des médecins, qui ont migré vers la toute nouvelle maison de santé, à quelques centaines de mètres de là. Les locaux libérés vont être mis à disposition

de la MAM (Maison d'assistantes maternelles) qui va enfin voir le jour. Cette nouvelle structure, où l'accueil des tout-petits se fera avec une amplitude horaire importante, va donc créer une nouvelle animation qui va renforcer les liens intergénérationnels. Le maire a annoncé une autre bonne nouvelle avec la création d'une MSAP (Maison de services au public) qui trouvera sa place dans une extension de la médiathèque voisine. Les services qu'elle proposera pourront être utilisés par les résidents, avec la présence probable d'un guichet postal. La soirée s'est poursuivie autour d'un buffet dînatoire.

Des sportifs varsois à l'honneur



Lundi soir, le club local de Voïnam Viet Vo Dao a mis les petits plats dans les grands pour rendre un hommage mérité à ses deux licenciés qui ont participé au mois de juillet dernier aux championnats d'Europe de la discipline en Italie. Si Alexandre Gouret est resté au bas du podium avec une 4^e place, Emilie Lallut s'est parée d'or en

remportant le titre au sabre courbé et est par ailleurs montée trois autres fois sur le podium. Le club a donc réuni l'ensemble des licenciés, en présence de la municipalité, pour mettre en valeur ces beaux résultats. Emilie et Alexandre étant par ailleurs éducateurs au club, ne doutons pas qu'ils servent d'exemples pour les générations futures.

VARs
éclats de lumière !